#### II. Orientations générales et perspectives d'action pour 2011-2014 Présenté à l'AGA du II juin 2011

#### INTRODUCTION

#### Rappel de la mission et des objectifs de la Fédération

La mission de la FAFMRQ est de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec. Elle vise à représenter politiquement ses associations-membres et à défendre leurs droits et intérêts auprès des instances décisionnelles et des pouvoirs publics.

#### La FAFMRQ poursuit les objectifs suivants:

a)Amélioration de la situation socio-économique des familles monoparentales et recomposées; b)information aux associations locales et à la population sur la situation des familles monoparentales et recomposées.

On constate que la Fédération a une double mission : défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et en même temps représenter ses membres pour défendre leurs droits et intérêts. Le volet défense des droits des familles monoparentales et recomposées a pris une place importante au cours des dernières années. Nous avons tenté au fil des ans, de maintenir un équilibre à l'égard de ces 2 volets de notre mission.

L'année qui se termine marque une étape importante dans la démarche de réflexion et de consolidation de la FAFMRQ entreprise depuis plus de trois ans. En effet, cette démarche a d'abord débuté par l'élaboration d'un tronc commun en 2006 (dont le texte fut adopté à l'AGA en juin 2007), puis en avril 2009, par la tenue d'un congrès d'orientation qui nous a permis d'identifier les enjeux, notamment en ce qui concerne la baisse du membership, et enfin, en juin 2010, par l'adoption des amendements aux règlements généraux afin d'élargir notre membership. L'année qui vient de se terminer a donc été consacrée à la mise en application des ces nouveaux règlements afin de renforcer le membership et la vie associative.

Un nouveau dépliant a été réalisé au printemps 2011, un comité a été mis en place et nous avons entrepris une campagne de promotion et de recutement de nouveaux organismes pour venir joindre nos rangs et renforcer notre mouvement. Nous comptons au cours de la prochaine année, accorder une attention particulière au recrutement et à la mobilisation de nouveaux membres.

Toute cette démarche qui nous a mené à une mise à jour de notre planification stratégique et une réaffirmation de notre mission, nous a permis de consolider le passé et le présent tout en saisissant les perspectives d'avenir. C'est dans ce contexte que le conseil d'administration de la FAFMRQ a pris la décision de vous présenter un plan d'action sur trois ans afin de nous permettre de mieux ancrer nos projets et nos activités.

## Perspectives d'un plan d'action triennal (2011-2014) à partir des axes de travail suivants:

#### I • DÉFENSE DES DROITS

Travailler à l'amélioration des conditions socio-économiques et à une meilleure reconnaissance juridique des familles monoparentales et recomposées et lutter contre la pauvreté

- A. Dossiers touchant les familles monoparentales (aspect social...)
- B. Dossiers touchant les familles monoparentales (aspects économiques...)
- C. Dossiers touchant les familles recomposées

#### 2. MOBILISATION DES MEMBRES et VIE ASSOCIATIVE

#### A. ÉDUCATION POPULAIRE/FORMATION

Développer des outils d'éducation populaire afin de soutenir et consolider nos membres

#### **B. VIE ASSOCIATIVE**

Soutenir les membres et renforcer la vie associative

#### 3. RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIAT

Participer activement à des partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions, enrichir nos revendications et permettre un transfert des connaissances auprès de nos membres

#### 4. VISIBILITÉ/ PROMOTION

Faire en sorte que plus de gens connaissent la Fédération et ses membres; Augmenter le membership

#### 5. PPP SOCIAUX

Alimenter nos membres sur les enjeux en lien avec cette nouvelle gouvernance publique et des impacts sur leurs pratiques

## Axe I: • DÉFENSE DES DROITS A. Monoparentalité (aspect social ...)

| Objectifs  | Actions  | Quand?  | Responsable et Comment ?                                     |
|--|--|---|--|
| I.I. Situation juridique des conjoints de fait  Sensibiliser la population à notre position  | I.I.IPoursuivre notre<br>engagement dans ce<br>dossier en agissant à titre<br>d'intervenante en Cour<br>suprême  | l'audition<br>est prévue<br>le 18 janvier<br>2012<br>(Ottawa) | La<br>présidente<br>et Sylvie +<br>M. Verdon<br>notre avocat |
| Problématique: Les conjoints de fait ne bénéficient pas des mêmes protections légales que les couples mariés, notamment à l'égard de l'obligation alimentaire et du patrimoine familial. | <ul> <li>I.1.2Poursuivre le débat social sur la question</li> <li>I.1.3 Participer à divers débats, séminaires et colloques afin de diffuser notre position</li> </ul>   | Continu   |  |
|  | Proposition de l'AGA:  *Produire un petit outil d'éducation populaire sur la position de la FAFMRQ pour nos membres. Cet outil pour-rait comprendre: -l'historique et le pourquoi de notre implica-tion dans ce dossier; -la chonologie des événements et actions. | oct.2011  | Lorraine D<br>(l'agente de<br>recherche)                     |

| Objectifs  | Actions   | Quand?                  | Responsable et Comment? |
|--|---|-------------------------|-------------------------|
| I.2 Pensions alimentaires pour enfants  Obtenir de la part du ministère de la Justice la mise en place d'un mécanisme de révision  | I.2.1 Surveiller le dépôt réforme par le ministre de la Justice du Qc (réforme du code de procécivile) (uniformiser les procédure pour els conjoints de fait) | début oct. l l)         | Lorraine et<br>Sylvie   |
| Problématique : Mécanisme de révision simplifié des pensions alimentaires : Que le ministère de la Justice mette en oeuvre un service de   | 1.2.2 Participer à une évent<br>Commission parlementaire  |                         |                         |
| révision des pensions alimentaires pour enfant<br>qui servirait à traiter les demandes conjointes<br>visant à faire homologuer les ententes par le<br>greffier spécial, selon le mécanisme proposé<br>par le Comité. | I.2.3 Faire des représentations auprès du gouvernement, du Barreau du Québec et de l'opposition   | Aut.2011-<br>print.2012 |                         |
| I.3Médiation familiale  S'assurer que ce programme soit maintenu dans sa forme actuelle, voire même qu'il soit bonifié   | du code de procédure  | Aut.2011                | La<br>permanence        |
|  | I.3.2 Surveiller les suites<br>du rapport du<br>comité de suivi sur la médi-<br>familiale<br>déposé, en avril 2009  | Continu                 |                         |
| I.4 Réforme sur l'adoption  Obtenir le dépôt du projet de loi sur l'adoption   | I.4.1 Suivre le dépôt<br>éventuel projet de<br>loi sur l'adoption<br>par le ministère de la<br>Justice du Québec (MJQ)  | Aut.2011                | La<br>permanence        |
|  | 1.4.2 Faire les représentations nécessaires   | Continu                 |                         |
|  | I.4.3 Participer à une éven consultation  | Continu                 |                         |

| Objectifs   | Actions   | Quand?                        | Responsable et Comment ?   |
|---|---|-------------------------------|--|
| I.5 Accès à la justice  S'assurer que les seuils d'admissibilié à l'aide juridique soient augmentés afin que les familles monoparentales qui travaillent au salaire minimum puissent obtenir des services gratuits. | I.5.1 Poursuivre notre participation active à la Coalition pour l'accès à l'aide juridique (comité de coordination)  I.5.2 Faire les représentations nécessaires auprès du MJQ                  | Aut.2011et suivantes  Continu | Sylvie   |
| I.6 Vision féministe de la famille  Contribuer à l'élaboration d'une vision féministe de la famille en tenant compte des réalités et des conditions socio-économiques des familles                                  | I.61 Participer aux espaces de réflexion en lien avec les États généraux de l'action et de l'analyse féministe piloté par la FFQ et le mouvement féministe en apportant notre couleur «famille» | 2011-2013                     | Penser à organiser des espaces de réflexions avec nos membres ?? |
| mono-parentales et<br>recomposées   | I.6.2 Inviter nos membres à participer sur une base régionale aux réflexions afin de permettre une ouverture du mouvement féministe aux réalités des familles monoparentales et recomposées     | Aut.2013                      | Laurence   |
|   | I.6.3 Poursuivre notre participation à la <b>CQMMF</b> pour porter la préoccupation «famille» -participer au comité fonctionnement  | 2011-2012                     | Laurence<br>Sylvie   |

### B. Monoparentalité (aspects économiques)

| Objectifs  | Actions   | Quand?                  | Responsable et Comment? |
|--|---|-------------------------|-------------------------|
| Lutte contre la pauvreté   | I.6.I Collectif pour<br>un Québec sans  | 2011-2014               |                         |
| I.6 Faire en sorte que toute<br>personne puisse compter<br>sur des revenus qui<br>permettent de préserver sa<br>santé et sa dignité<br>(couverture des besoins). | pauvreté: - Participer aux rencontres régulières - Participer aux actions du Collectif - Assurer le relais des informations et des  | Continu                 | Lorraine<br>Laurence    |
|  | actions auprès des<br>membres de la FAFMRQ  |                         |                         |
| I.7 Pensions alimentaires pour enfants   | I.7.1 Mener des actions<br>concertées et ponctuel-<br>les (selon la conjoncture)  | 2011-2012-13 Veille     | Lorraine                |
| Obtenir l'exemption complète des montants de pensions alimentaires pour enfants dans les programmes gouvernementaix  | avec la Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants.  | stratégique             |                         |
| mes gouvernementaux (aide sociale, aide financière aux études, programmes d'aide au logement et aide juridique).   | I.7.2 Assurer le suivi et diffuser l'information concernant le processus de révision mis en place par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) suite aux démarches intentées par la FAFMRQ dans le cadre de sa requête en recours collectif. | Aut.2011-<br>print.2012 | Lorraine                |

| Objectifs   | Actions  | Quand?    | Responsable et Comment? |
|---|--|-----------|-------------------------|
| I.8 Accessibilité aux études  Faire en sorte que les responsables de famille monoparentale puissent avoir un accès véritable aux études ou à de la formation qualifiante. | I.8.1 Poursuivre les représentations politiques afin que le programme de prêts et bourses corresponde davantage aux besoins particuliers des responsables de famille monoparentale;                    | 2011-2012 | Lorraine et<br>Sylvie   |
|   | I.8.2 Initier un partenariat avec les Fédérations étudiantes (FEUQ et FECQ) à l'élaboration de revendications en matière de logement pour les parents-étudiants responsables de famille monoparentale. |           | Lorraine                |

## C. Familles recomposées

| Objectifs  | Actions   | Quand?     | Responsable et Comment ? |
|--|---|------------|--------------------------|
| 1.9 Développer des outils et de mesures adaptés à la réalités des familles recomposées  Impacts fiscaux du passage du statut de famille monoparentale à celui de famille recomposée.  et  Comment s'articule les modes de gestion des finances des couples de familles recomposées? (lien avec GIREPS) | 1.9.1 Élaborer un projet commun en collaboration avec l'Union des Consommateurs et les ACEF sur le budget des familles recomposées (offrir des outils budgétaires pratiques aux familles recomposées)  Déjà en route par l'ACEF- nous allons plutôt le diffuser à nos membres et réseau (ils ont volé notre idée) | print.2012 |                          |
|  | I.9.2 Monter une formation pour les membres   | aut.2012   |                          |
|  | I.9.3 Voir à la diffusion<br>de cette formation<br>auprès de nos groupes et<br>auprès des familles<br>recomposées   | print 2013 |                          |
|  | I.9.4 Formuler des revendications   | aut.2013   |                          |
|  | 1.9.5 Faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement  | print.2014 |                          |

# Axe 2: • MOBILISATION DES MEMBRES et VIE ASSOCIATIVE A.ÉDUCATION POPULAIRE/FORMATION

| Objectifs   | Actions  | Quand?   | Responsable et Comment ?   |
|---|--|--|--|
| 2.1 Développer des outils d'éducation populaire afin de soutenir et consolider notre membership | 2.1.1 Développer un outil d'éducation populaire national sur le financement et les rapports (marge de manoeuvre) avec les bailleurs de fonds (sources de financement);  2.1.2 Développer un outil d'éducation populaire (formation nationale) sur l'accompagnement des familles recomposées. | début<br>aut.2011-<br>print.2012                     | Laurence (ramasser ce qui existe déjà- identifier auprès des groupes les besoins)                          |
|   | 2.1.3 Revoir la formule des Rencontres nationales, dans le contexte d'un élargissement du membership ainsi que des attentes exprimées par les membres.   | aut. 2011<br>pour<br>proposition<br>AGA juin<br>2012 | Le CA (trouver comment on va faire cette discussion au CA)-prévoir une animation                           |
|   | 2.1.4 Développer des outils de formation et d'éducation populaire pour mieux les soutenir dans leur mission auprès des familles monoparentales et recomposées.   | Aut.2011   | Laurence dans le cadre de sa tournée provinciale (recueillir le genre d'outils que les groupes ont besoin) |

## **B. VIE ASSOCIATIVE (soutien aux membres)**

| Objectifs   | Actions  | Quand?                           | Responsable et Comment?  |
|---|--|----------------------------------|--|
| 2.2 Mieux connaître les besoins des membres                                 | 2.2.1 Que l'agente de liaison réalise, sur une période de 2 ans, une vaste tournée provinciale afin de connaître les besoins des membres en termes de formation, de soutien et ainsi mieux connaître leurs réalités locales et régionales. | aut.2011<br>jusqu'à<br>l'aut2012 | Laurence (a déjà commencé des contacts)  |
| 2.3 Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance à la FAFMRQ | 2.3.1 Mener une campagne intensive de recrutement auprès des nouveaux organismes pouvant potentiellement devenir membre actifs de la FAFMRQ à partir des nouveaux outils de promotion (dépliant et envois massif);                         | Aut.2011 et suiv.                | Laurence et<br>le CA   |
| 2.4 Consolider le<br>membership de la FAFMRQ                                | <ul> <li>2.3.1.1 Favoriser leur intégration.</li> <li>2.4.1 Traiter les demandes accepter les nouveaux membres par le comité adhésion-recrutement</li> </ul>   | Continu                          | Laurence et le CA  Laurence et le Comité d'adhsésion9 confirmer la composion et leur mandat) |

| Objectifs  | Actions   | Quand?                                 | Responsable et Comment?   |
|--|---|--|---|
| 2.5 Globalement :  Défendre les intérêts, les besoins, la spécificité l'expertise des organismes                                 | 2.5.1 Mettre sur pied un comité de développement financement des membres de la FAFMRQ;  | AGA juin 2011<br>(pas formé<br>encore) | Comment:  |
| de familles monoparentales<br>et recomposées auprès<br>du MFA  | 2.5.2 Dresser un état de<br>situation et un bilan<br>du financement;  | aut. 2011                              | La<br>permanence  |
| Obtenir le rehaussement du<br>financement de nos<br>groupes membres et des<br>OCF en général et la<br>récurrence de l'indexation | 2.5.3 Amorcer une réflexic<br>les moyens à envisager<br>pour obtenir un<br>rehaussement du<br>financement;  | hiver-print.<br>2012                   | Le CA (prévoir une discussion au CA du 26                                   |
| de l'enveloppe budgétaire<br>(pour quand?)   | 2.5.4 Proposer des<br>stratégies et des<br>perspectives à moyen et<br>terme   | AGA 2012                               | novembre-<br>former un<br>petit comité<br>pour<br>préparer la<br>dicussion) |
| 2.6 Réviser les règlements généraux  | 2.6.1 Former un comité du CA afin de réviser certains articles des règleme généraux, notamment concernant les critères d'éligibilité à la présidence, le chapitre sur les assemblé générales et mise à jour de certains articles. | AGA 2012                               | Le CA et<br>Sylvie<br>Est-ce<br>prioritaire?                                |

Axe 3: • RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIAT

|   |   |                            | Responsable |
|---|---|----------------------------|-------------|
| Objectifs   | Actions   | Quand?                     | et          |
| ,   |   |                            | Comment ?   |
| 3.1 Poursuivre notre participation active à des partenariats de recherche en lien avec notre mission                          | 3.1.1 Poursuivre notre participation au sein du partenariat «Familles en mouvance et dynamiques   | Continu                    | Sylvie      |
| Maintenir et intensifier des<br>liens entre la FAFMRQ et<br>les partenariats de<br>recherches et des projets<br>de recherches | intergénérationnel-<br>les» dont la FAFMRQ<br>est membre depuis 1993.<br>Participer aux diverses<br>instances et aux comités<br>ainsi qu'à des séminaires<br>et à des activités de<br>transfert des<br>connaissances pour nos<br>membres. |                            |             |
|   | 3.1.2 Participer activement à titre de codirecrice communautaire au partenariat de recherche sur le thème de la «séparation parentale et la   | 2011 à 2015<br>(sur 5 ans) | Sylvie      |
|   | recomposition   |                            |             |
|   | familiale: enfant et  |                            |             |
|   | parents à soutenir»   |                            |             |
|   | dans le cadre d'un  |                            |             |
|   | ARUC (Alliance de recherche universités-communautés) Trois besoins ont été identifiés, confirmant la pertinence de former l'ARUC:   |                            |             |
|   | Nieux comprendre l'expérience et les besoins de ces familles (volet recherche);     Améliorer la formation des intervenants sociaux et judiciaires qui sont les premiers  |                            |             |

| sur le terrain à répondre aux besoins de ces familles (volet éducation et formation):  3) Développer des mécanismes efficaces de circulation et d'appropriation des connaissances afin qu'elles soient accessibles aux chercheurs, aux partenaires et aux familles (volet mobilisation).  3.1.3 Participer aux travaux du GIREPS (Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale)  - Notamment, par le biais d'une recherche sur les modes de gestion des finances des couples de familles recomposées; et - En se penchant sur les programmes de formation et d'insertion professionnelle qui s'adressent aux femmes responsables de familles monoparentales pour voir de quelle façon ils pourraient mieux répondre aux besoins spécifiques de ces personnes. | le |
|--|----|
|--|----|

**Axe 4: • VISIBILITÉ/ PROMOTION** 

| Objectifs  | Actions   | Quand?               | Responsable et Comment?                              |
|--|---|----------------------|--|
| 4.1 Promotion et visibilité<br>de la FAFMRQ et de ses<br>membres | 4.1.1 Revoir nos outils de communication interne et externe (Bulletin de liaison, l'Entre-Nous, site Internet, etc. sondages auprès de nos membres)   | aut.2011-<br>2012    | Tout ce bloc<br>sera réalisé<br>par la<br>permanence |
|  | 4.1.2 Faire une analyse de nos besoins en termes d'outils de communication au cours de la prochaine année afin de maximiser l'utilisation et l'appropriation des nouvelles technologies de l'information pour mieux outiller nos membres et optimiser notre visibilité. | 2011-2012            | Lorraine<br>avec l'équipe                            |
|  | 4.1.3 Élaborer un plan de communication interne et externe  | 2011-2012            | Lorraine<br>avec l'équipe                            |
|  | 4.1.4 Actualiser le site Internet de la FAFMRQ en fonction de l'évolution des dossiers de l'organisation  | 2011-2012            |  |
| 4.2 Souligner le 40e anniversaire de la FAFMRQ                   | 4.2.1 Tenir un colloque provincial sur la monoparenta lité et la recomposition -Mettre sur pied un comité préparatoire  | Print.2014  AGA 2012 | Le CA À<br>venir                                     |

**Axe 5: • PPP Sociaux (Prévention et intervention précoce)** 

| Objectifs   | Actions  | Quand?                        | Responsable et Comment?                               |
|---|--|-------------------------------|---|
| 5. I Suivre de près les questions liées au PPP sociaux et intervenir au besoin. | 5.1.1 Suivre l'évolution des prissus du Fonds pour le développement des jeunes enfants «Avenir d'enfants» sur ubase régionale et locale  5.1.2 Produire et diffuser conjointement avec le Regroupement des organismes famille de Montréal (ROCFM), des capsules-web ayant pour objectifs de dénoncer les approches dites «prédictives» dans les différents programmes que l'on retrouvent dans le partenariat entre la Fondation Chagnon et le gouvernement du Québec. | Aut.2011 et                   | Laurence et un comité (des discussions sont en cours) |
|   | 5.1.3 Finaliser et diffuser dans notre réseau le numéro spécial de la revue NPS (Nouvelles pratiques sociales) sur la prévention précoce dont la FAFMRQ est co-responsable  5.1.4 Poursuivre notre participation au comité rôle de l'État du RQACA   | Déc.2011 (en cours) 2011-2012 | Sylvie<br>Lorraine                                    |